

Projet Pédagogique

Les Fripouilles



Sommaire

1. Organismes

- Cadre juridique et réglementation
- Valeurs de l'association

2. Description Accueil de Loisirs

- Locaux
- Accueil du public (journée type-fonctionnement, diagnostic, place enfant-parent)
- Conditions d'inscription
- Equipe d'animation (équipe pédagogique fixe et suivi de l'animateur stagiaire)

3. Objectifs

4. Evaluation

- Lien messages éducatifs
- Bilan équipe
- Bilan public (nombre, avis qualitatif et quantitatifs)

1. Organismes

- Cadre juridique et réglementation :

Cadre juridique :

L'association Familles Rurales Les Fripouilles est une association loi 1901. La loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association encadre le fonctionnement de toutes les associations ayant leur siège en France ou exerçant en France une activité permanente. Une association loi de 1901 doit remplir plusieurs conditions :

- Être composée d'au moins deux personnes ;
- Avoir un autre but que de partager des bénéfices. De plus, l'activité de l'association ne doit pas enrichir directement ou indirectement l'un de ses membres.

Pour posséder une personnalité juridique, une association doit avoir ses statuts déclarés à la préfecture et publiés dans un journal officiel. Elle doit avoir un responsable légal et être administrée.

Règlementation concernant la répartition des enfants :

Les enfants sont séparés en deux groupes, les 4-6 ans et les 7-12 ans. Les dispositions relatives aux normes d'encadrement des mineurs en centre de loisirs à l'occasion des vacances scolaires sont fixées par le décret n°2002-883 du 3 mai 2002 (article 12 à 22). Les effectifs requis sont :

- Accueil de mineurs de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants
- Accueil de mineurs de plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants

- Valeurs de l'association :

L'association a été conçue pour accueillir des enfants de 4 à 12 ans de la commune de Plats ainsi que des communes avoisinantes. Elle a pour mission d'être un lieu d'accueil éducatif et de découverte dans un environnement complémentaire à la famille et à l'école (notion de coéducation), mais aussi de garantir la sécurité physique et affective de chaque enfant.

Elle s'est fixée des objectifs bien définis, qui sont les suivants :

- Le développement personnel
 - Favoriser les activités que l'enfant n'a pas l'habitude de pratiquer à l'école.
 - Développer l'esprit de créativité, de recherche et de dépassement de soi.
 - Développer l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant.
 - Rendre l'enfant acteur de ses loisirs.
 - Permettre à l'enfant d'approfondir ses connaissances et de développer sa curiosité dans les domaines de la science, des arts et des sports.
- L'ouverture et le respect des autres, la citoyenneté

- Favoriser le respect entre individus : enfant/enfant ; enfant/adultes ; adultes/adultes : respect des différences, respect du silence, respect de l'autorité et du règlement intérieur.
- Favoriser les échanges et les expériences entre les enfants
- Favoriser l'insertion dans un groupe
- Stimuler la solidarité et le partage
- Favoriser les rencontres avec des personnes extérieures : artistes, associations, personnes âgées, sportifs... toute personne qui possède un talent, un métier, une passion souhaitant le faire partager.
- Permettre à l'enfant de s'ouvrir aux cultures différentes
 - L'ouverture et le respect à son environnement
- Favoriser le respect des lieux occupés, du matériel.
- Ouvrir l'enfant sur son environnement naturel : le village est situé en pleine nature et propice à la découverte de la faune et de la flore.
- Participer à l'éducation écologique de l'enfant
- Ouvrir l'enfant à la vie du village : les ressources locales, les produits alimentaires de proximité, les élevages....

2. Description Accueil de Loisirs

- Locaux :

Plats est un village rural d'environ 900 habitants, qui se situe en Ardèche à 10km de Tournon sur Rhône. Cette petite commune a vu ces dernières années sa population augmenter de façon significative. Dans cette dynamique, le village a retrouvé aujourd'hui quelques commerces (un boulanger, un magasin d'alimentation, une infirmière, un coiffeur, une boucherie ambulante, entreprise de travaux publics, et une esthéticienne).

Le village dispose également d'un certain nombre d'associations sportives et culturelles. La création d'un centre de loisirs par l'association les Fripouilles, répondait à une volonté d'apporter un service que les habitants de la commune étaient obligés de trouver ailleurs (entre autre à Tournon).

Les enfants du village font leur scolarité à l'école de Plats, ils la poursuivent ensuite aux collèges de Tournon sur Rhône.

Les locaux utilisés par les Fripouilles sont la salle de motricité à l'arrière de la Salle des fêtes du village, la prise de repas se fait au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie, qui en période scolaire utilisé aussi pour la restauration.

Le siège administratif se trouve à la mairie de Plats.

- Accueil du public (journée type-fonctionnement, diagnostic, place enfant-parent)

Les enfants sont accueillis à partir de 4 ans, jusqu'à leurs 12 ans.

L'accueil des mineurs porteurs de handicap se fait en fonction de l'adaptabilité des locaux et des capacités de l'équipe d'animation.

Journée type à l'accueil de loisirs :

Le centre est ouvert les mercredis de 9h à 17h. Afin de soutenir les parents, un accueil est proposé tant le matin que le soir (7h30/9h-17h/18h30) pour les enfants dont les parents ont une grande amplitude horaire de travail.

De 7H15 à 9H30 : L'accueil des enfants commence à partir de 7H30, un animateur est présent à partir de 7H15 pour mettre en place le matériel et les locaux ainsi que pour accueillir les enfants et leurs familles. L'arrivée des autres animateurs se fait de façon échelonnée.

Différentes activités au choix sont proposées aux enfants (dessins, jeux de sociétés, jeux de construction, livres etc.).

Ce temps d'accueil est à disposition des animateurs pour préparer les activités de la matinée.

De 9H30 à 11H45 : Les animateurs proposent diverses activités aux enfants avec le matériel prêt répondant au programme et aux objectifs de la structure. Les enfants ont aussi la possibilité de proposer leurs propres activités. Dans tous les cas elles doivent être diversifiées et respecter le rythme de chaque enfant (activité manuelle, sportives, artistiques etc).

A la fin de la matinée le rangement des activités est fait par les enfants et les animateurs.

Puis les enfants vont se laver les mains avant d'aller manger.

De 11H45 à 13H Le Repas : Le repas est un moment de partage et d'échange, les animateurs sont à table avec les enfants pour s'assurer du bon déroulement du repas. Il est demandé à chaque enfant de goûter à tout, même en faible quantité. Des repas adaptés sont servis pour les enfants végétariens ou ne mangeant pas de porc.

De 13h à 13H45 Temps calme : Dans un souci que les enfants se ressourcent et que les animateurs puissent prendre une pause par roulement, il est proposé un temps calme. Pour les moins de 6 ans une sieste non-obligatoire est mis en place. Il est mis à disposition un grand choix d'activités calmes pour les plus de 6 ans.

Un point sur l'organisation de l'après-midi est fait par l'équipe durant ce temps.

De 13h45 à 14h30 Temps libre : Différentes activités sont proposées par les animateurs (jeux extérieurs et d'intérieurs)

De 14h30 à 16H30 : Les animateurs proposent diverses activités aux enfants avec le matériel prêt répondant au programme et aux objectifs de la structure. Les enfants ont aussi la possibilité de proposer leurs propres activités. Dans tous les cas elles doivent être diversifiées et respecter le rythme de chaque enfant (activité manuelle, sportives, artistiques etc).

A la fin du temps d'activité, le rangement est fait par les enfants et les animateurs. Puis, avant le goûter un temps de bilan est pris de manière ludique et libre.

Ensuite les enfants vont se laver les mains avant d'aller goûter.

De 16H30 à 17H : Goûter des enfants avec les animateurs repartis avec eux pour le bon déroulement de ce temps.

De 17H à 18H30 : Accueil du soir avec des activités proposés pour les enfants et un accueil des parents. Les animateurs sont particulièrement à l'écoute de toutes remarques ou suggestions pour un meilleur rapport avec les parents. C'est aussi un temps d'échanges et de passation d'informations sur la journée passée.

Nous laissons un battement d'une demi-heure pour les parents qui viennent chercher leurs enfants en demi-journée (11h30/12h00 et 13h00/13h30) les mercredis.

Cette journée type peut se moduler en fonction des animations proposées et des enfants accueillis mais il est quand même important de s'y tenir car c'est un repère journalier pour l'enfant.

Les mercredis sont le moment des projets d'animations en lien avec les objectifs pédagogiques. Ces temps sont l'occasion de proposer aux enfants des activités plus construites, avec une suite logique et une progression. Les animateurs créent un outil qui sert de support à leur projet contenant :

- Cadre
- Constat
- Objectifs du projet
- Déroulement des séances
- Evaluation

- La place des enfants :

Les enfants sont au cœur du fonctionnement du centre. Leurs avis sont pris en compte et leurs propositions d'activités sont mise en place dans la mesure du possible et du réalisable. L'enfant est considéré comme un futur citoyen, il est dans son intérêt de l'amener vers une certaine autonomie. Pour cela, il faut lui confier des responsabilités tout en le prenant en compte individuellement, mais aussi en lui faisant prendre conscience du collectif dans lequel il baigne quasiment constamment.

L'enfant doit se sentir en sécurité physique, affective et morale, mais aussi se sentir libre et en confiance dans un cadre donné. L'animateur se doit de créer un lien avec l'enfant en trouvant un

juste milieu. Il ne faut jamais oublier que l'enfant n'est pas sur un temps scolaire et qu'il n'a pas forcément choisi de venir au centre.

- La place des parents :

Une relation de confiance doit s'établir entre les parents et l'équipe pédagogique. Ils sont au courant du déroulement de la journée de leur enfant via le projet d'activités affiché à l'entrée, ou par le biais du site internet. Les parents sont automatiquement accueillis par un animateur le matin et le soir afin de poser d'éventuelles questions ou de donner diverses informations. Des temps conviviaux tel que des goûters partagés, des temps café, spectacles... sont organisés par l'équipe. Les parents sont aussi sollicités pour les objets de récupération, les dons de jouets... l'intérêt étant que les parents participent activement à la vie du centre.

c) Conditions d'inscription

Une journée type en accueil collectif de mineur coûte 20€, ce tarif est dégressif en fonction du quotient familial et du lieu d'habitation.

Les bons CAF et MSA sont acceptés, ainsi que les chèques vacances.

Les temps d'accueils le matin de 7h30 à 9h et du soir de 17h jusqu'à 18H30 sont facturés 1 euro chacun.

Une adhésion de 27€ par famille est demandée pour chaque année scolaire (du 1er septembre au 31 août).

Documents à fournir pour toutes inscriptions :

Numéro d'allocataire et justificatif du quotient familial

Carnet de santé des enfants

Fiche de renseignement et sanitaire par enfant

- Equipe d'animation (équipe pédagogique fixe et suivi de l'animateur stagiaire)

L'équipe pédagogique de l'Accueil de loisirs est composée d'une direction et d'une équipe d'animation.

La directrice

La responsabilité de l'Accueil de loisirs est confiée à Mme VALLA Sophie.

Etant garant de la sécurité des animateurs et des enfants, la directrice est disponible en permanence et accompagne les animateurs pour les sorties à l'extérieur. Elle fait aussi partie de l'équipe d'animation. La directrice doit motiver et dynamiser son équipe, elle doit être à l'écoute

des animateurs, des familles et des enfants. Elle gère le recrutement et la formation de son équipe et veille au respect du règlement du centre, de l'hygiène et de la réglementation. Elle s'occupe également de la gestion quotidienne du centre et fait le lien avec les membres du bureau de l'Association.

Les animateurs

Ils sont dynamiques, motivés, responsables, à l'écoute des enfants et des parents. Ils doivent prendre en compte les remarques de la direction et faire preuves d'initiatives. Ils doivent respecter les enfants, les autres animateurs, la direction, les locaux et le matériel. Les activités proposées par les animateurs sont variées et adaptées afin de répondre aux besoins des enfants (activités manuelles, sportives et culturelles) et de répondre au mieux à leurs attentes et de leurs questions. L'animateur favorise et attise la curiosité de l'enfant. Il faut innover et ne pas tomber dans la routine, il doit se remettre en question en permanence.

Toutes les activités proposées sont en cohérence avec le projet pédagogique.

Ils doivent participer à toutes les réunions jugées nécessaire par la direction. Chaque animateur sera suivi par une fiche d'évaluation dans l'optique d'une évolution de compétences. **(cf. annexe)**

Si un enfant se sent mal, l'animateur doit s'en alarmer et faire preuve d'une attention particulière à son égard, si un enfant se blesse, et en fonction de l'évaluation de la gravité de la blessure, il doit immédiatement :

- le soigner et déclarer les soins sur le cahier de l'infirmerie, lorsque la blessure semble légère.
- Si la blessure semble plus grave, il doit assister l'enfant dans un premier temps jusqu'à l'arrivée des services d'urgence qui sont appelés ainsi que contacter la direction.

Les familles doivent être averties des soins prodigués sur leur enfant.

Les animateurs stagiaires

Les animateurs stagiaires sont formés par la directrice et les autres animateurs afin de s'enrichir de l'expérience de chacun. Une grille d'évaluation et de progression est mise en place pour suivre l'évolution de celui-ci ainsi que des entretiens formels et informels jusqu'à son évaluation finale.

3. Objectifs

Objectifs généraux	Objectifs Spécifiques	Mise en œuvre
Permettre aux enfants une	-Permettre aux enfants de pratiquer des activités nouvelles	Ballade historique dans le village Théâtre

ouverture culturelle	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre aux enfants de sortir de leur quotidien -Développer l'éveil culturel des enfants 	<p>Ballade en vélo Peinture spéciale qui amène une nouvelle technique</p>
Valoriser la place de l'enfant et le rendre acteur de ses vacances	<ul style="list-style-type: none"> -Responsabiliser les enfants au sein de l'ACM -Favoriser l'expression -Impliquer les enfants activement aux tâches de la vie quotidienne -Valoriser la réalisation et les décisions 	<p>Rangement sous forme de jeux Tableaux des tâches Proposer aux enfants de venir déguiser Affiche où les enfants notent ou dessinent les activités qu'ils veulent faire Bilan de journée sous forme de jeux</p>
Développer le lien enfant-famille-ACM	<ul style="list-style-type: none"> -Informers les familles de la vie du centre -Inciter les familles à une participation active 	<p>Afficher le programme de la journée Café parent Repas partagé avec les familles Journée parents/enfants à l'ALSH</p>
Promouvoir le respect des autres et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser les enfants au respect des locaux et du matériel -Favoriser l'échange entre tous les enfants -Appliquer le respect d'autrui -Sensibiliser l'enfant à l'éco-citoyenneté 	<p>Basket du recyclage Création de décoration pour le centre Présentation d'un enfant d'un objet à lui Création d'un panneau des règles Visite d'une déchèterie</p>

4. Evaluation

- Lien messages éducatifs

Voir bilans des projets d'animations : Les objectifs des projets sont-ils atteints ?

- Bilan équipe

Régulièrement, nous faisons des réunions afin d'échanger sur les journées d'accueil achevées, sur les jours suivants et les projets futurs. Nous abordons les problèmes rencontrés et essayons de trouver des solutions pour une amélioration permanente. Des temps de formation et d'échanges d'expérience sont proposés aux animateurs afin que chacun s'enrichisse des uns et des autres.

- Bilan public (nombre, avis qualitatif et quantitatifs)

Effectifs

Bilans de journée des enfants

Bilans des projets